



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020724

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 12/02/2025 11H20 C:000032 I:30098
V/REF : 997423
V/Email reçu le Mercredi 12/02/2025 à 11H20

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 27-1021
IMMEUBLE : RESIDENCE BALLAND
85 RUE DE LA GARE
01560 ST JULIEN SUR REYSSOUZE

Feillens, le 28 Février 2025

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 85 RUE DE LA GARE - ST JULIEN SUR REYSSOUZE - CLEF A LA SEMCODA
A RE-DEPOSER A L'AGENCE SEMCODA BOURG EN BRESSE

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT FACADE BAIGNOIRE
REMPLACEMENT DE LA BAIGNOIRE
REMPLACEMENT FLEXIBLE ET DOUCHETTE
REMPLACEMENT EVIER 2 CUVES 120X60
PL00001 - PL00023 - PL00032 - PL00037 - PL00006

Donneur d'ordre : Mme I. FREDT-LANCIOLI

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

LE 27 FEVRIER 2025 A 08H45
REMPLACEMENT DE LA BAIGNOIRE + TABLIER AVEC ROBINETTERIE
REMPLACEMENT FLEXIBLE ET DOUCHETTE
REMPLACEMENT EVIER CUISINE
REMPLACEMENT DE 6 CARREAUX DE FAIENCE

OBSERVATIONS : RT LGESTION Email envoyé le 17/02/25 à 10H29 Mme I. FREDT-LANCIOLI

NOUS VENONS D'AVOIR L'OCCUPANTE NOUS SIGNALANT QUE LES CLEFS ÉTÉ
ENCORE A LA SEMCODA
MERCI DE NOUS DONNER UNE DATE DE RELOCATION AINSI QUE LA DIMENSION
DE LA BAIGNOIRE AFIN D'EVITER UN DEPLACEMENT EN PLUS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,37		46,37
1,00	PL00006-FP 2 cuves+égout.120x60 in./rés.	1	257,62		257,62
1,00	PL00023-FP Facade Baignoire (140 a 170)	1	82,44		82,44
1,00	PL00032-Rempl.flexible/douchette+joint	1	51,52		51,52
1,00	PL00037-Rempl.Baignoire Acier	1	412,20		412,20
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
0,20	M2 de carreau de faience	1	55,88		11,17
TOTAL H.T.					861,32
T.V.A. a 10,00%					86,13
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>947,45</u>

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 997423 du 06/02/2025

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE BOURG EN BRESSE
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

Immeuble collectif ☒

Individuel ☐

- 2 ans ☐

Non Conventionné ☐

Fournitures seules ☐

Travaux dits urgents ☐

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Lieu d'intervention

85 Rue de la Gare
01560 ST JULIEN SUR REYSSOUZE

MUTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

01021-00001-00001-00001 H / Type 3

Etage : RDC

01-EE-2224-TRA-61563100

Marché : M - 230717001-1

Délai

Date limite exécution : 21/02/2025

Observations

MUT : sortant

EX BROYER

Logement Vacant

Passer prendre les clés à l'agence DE BOURG

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	46,37	46,37	4,64	51,01
PL00023 Façade de baignoire (140-150-160-170) blanc mélamiiné	1,00	82,44	82,44	8,24	90,68
PL00032 Remplacement d'un flexible et douchette Mise en place avec joint et support teinte chromée sur robinetterie	1,00	51,53	51,53	5,15	56,68
PL00037 Remplacement Baignoire Acier (Toutes dimensions)	1,00	412,20	412,20	41,22	453,42
PL00006 2 cuves+égout 120x60 Inox 18/10 ou Résine, système vidage et joints compris + bouchons	1,00	257,63	257,63	25,76	283,39

Total H.T.	850,17
Total TVA	85,01
Total TTC	935,18

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**

EDN5



Bon de Commande

N° : 997423 du 06/02/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Demande de travaux suivie par FRADET LANCIOLI Isabelle le 06/02/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **85 Rue de la Gare 01560 ST JULIEN SUR REYSSOUZE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **06/02/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 997423